

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 8 février 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 2, 3 et 4 février 2021**

**2021 DAC 493** Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Claude-Adrien Helvétius et à Anne-Catherine de Ligniville d'Autricourt 8 rue Sainte-Anne à Paris 1er.

**Mme Laurence PATRICE, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 19 janvier 2021, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Claude-Adrien Helvétius et à Anne-Catherine de Ligniville d'Autricourt 8 rue Sainte-Anne à Paris 1er ;

Vu l'avis du conseil de Paris Centre en date du 25 janvier 2021 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE au nom de la 2ème commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Claude-Adrien Helvétius et à Anne-Catherine de Ligniville d'Autricourt 8 rue Sainte-Anne à Paris 1<sup>er</sup>.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « Ici se dressait la maison du couple Claude-Adrien Helvétius (1715-1771) philosophe et Anne-Catherine Helvétius, née de Ligniville d'Autricourt (1722-1800) femme de lettres qui ont reçu dans leur salon, pendant vingt ans (1751-1771), toutes les grandes figures des Lumières. »

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1.830 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, des exercices 2021 et suivants.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**